



AVIS

DEMANDE POUR L'ABATTAGE D'UN ARBRE

M. Eddy Jotterand, propriétaire de la parcelle No 709, à la Rte de la Gare 20, demande à la Municipalité l'autorisation de faire abattre un cyprès.

Cet arbre, âgé de 30 ans est malade.

Le propriétaire s'engage à compenser cet abattage par la plantation sur la parcelle d'un Albizia Julibrissin.

Cet avis est affiché pendant vingt jours. Toute personne qui s'opposerait à l'abattage de cet arbre est priée de s'annoncer au bureau du greffe municipal pendant ce délai.

Yens, le 28 octobre 2024/ib

La Municipalité